

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 063836

Optique     Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6412 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMINI AB DENB:

Date de naissance : 3.8.1963

Adresse : habituelle

Tél. : 9085 Total des frais engagés : 216,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 1.12.2022

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-063836

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 6412

Nom de l'adhérent(e) : Amini

Total des frais engagés : 216,20

Date de dépôt : 1.12.2022

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MCN-A 32230		Lambert Dr. C.

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Moyenant des Rayonnements
QADL: 05/05/22, BDI Oads - Ain Chock, Casablanca	05/05/22	B80	05/05/22, BDI Oads - Ain Chock, Casablanca

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## VOLET ADHERENT

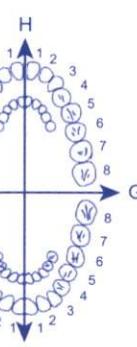
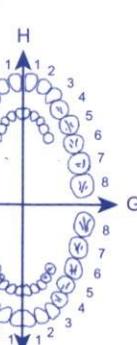
\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	
B				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca  
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

## Facture



N° facture : 2022-6174

Edité le : 05/11/2022

Patient : Mr AMINI Abdenbi

Date prélèvement : 05/11/2022

N° Dossier : 309740308

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
TRANSAMINASES	100	134,00
<b>Total B</b>	<b>180</b>	<b>241,20</b>
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
<b>Total</b>		<b>256,20</b>

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES  
MEDICALES  
Dr. Houda OTHMANI - Biologiste  
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods  
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA  
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39  
INPE: 093061596



# LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

## مختبر عثماني للتحاليل الطبية

( Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - virologie - Hormonologie - Spérmologie )



Casablanca , le 05/11/2022

### Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 309740308 Pvt du: 05/11/2022 8:04

Nom : Mr AMIINI Abdenbi

Age : 59 ans

Demandé par Dr : MAMOU NAOUFAL

Page : 1/1

### HEMATOLOGIE

#### NUMERATION GLOBULAIRE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	:	4,50 M/mm <sup>3</sup>	( 4,28 - 6 )	4,37 ( 22/10/22 )
Hémoglobine	:	14,70 g/dl	( 13 - 18 )	14,40 ( 22/10/22 )
Hématocrite	:	45,40 %	( 39 - 53 )	42,80 ( 22/10/22 )
VGM	:	100,89 fL	( 78 - 98 )	97,94 ( 22/10/22 )
TCMH	:	32,67 pg	( 26 - 34 )	32,95 ( 22/10/22 )
CCMH	:	32,38 g/dl	( 31 - 36 )	33,64 ( 22/10/22 )
Leucocytes	:	5 000 /mm <sup>3</sup>	( 4000 - 10000 )	5 700 ( 22/10/22 )
Plaquettes	:	172 000 /mm <sup>3</sup>	( 150000 - 400000 )	216 000 ( 22/10/22 )

#### FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	50,2 % Soit 2510,00 /mm <sup>3</sup>	( 2000 - 7500 )	2850 ( 22/10/22 )
Polynucléaires Eosinophiles	:	2,0 % Soit 100,00 /mm <sup>3</sup> ( Inférieur à 400 )		131 ( 22/10/22 )
Polynucléaires Basophiles	:	1,0 % Soit 50,00 /mm <sup>3</sup> ( Inférieur à 150 )		40 ( 22/10/22 )
Lymphocytes	:	39,3 % Soit 1965,00 /mm <sup>3</sup> ( 1500 - 4000 )		2166 ( 22/10/22 )
Monocytes	:	7,5 % Soit 375,00 /mm <sup>3</sup> ( 200 - 800 )		513 ( 22/10/22 )

Etude du frottis sur lame : La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.

### ENZYMOLOGIE

#### TRANSAMINASES

			Valeurs Usuelles	Antériorité
SGOT ( Aspartate Aminotransférase )	:	32 UI/l	( Inférieur à 35 )	20 ( 22/10/22 ) 26 ( 08/10/22 ) ~~~
SGPT ( Alanine Aminotransférase )	:	14 UI/l	( Inférieur à 45 )	16 ( 22/10/22 ) 17 ( 08/10/22 ) ~~~

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca  
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

Dr. Naoufal MAMOU  
Oncologue - Radiothérapeute  
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

**24/10/2022**

## Mr. AMINI ABDENBI

NFS  
TRANSAMINASES HEPATIQUES

LÉGATION CLINIQUE ET DIANALYSES  
MÉDICALES  
*Dr. Houida Othmani - Biologiste*  
N°2, Bd El Qods  
Quartier Ommesse Ain Cheek - CASABLANCA  
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 19  
INPE: 091061496

Dr. Naoufal Mamou  
Centre International d'Oncologie Casablanca  
Oncologue - Radiothérapeute  
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca  
Tél: 05 22 77 81 81

Laboratoire Othmani  
Abdenbi AMINI  
309740308